

**République algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Abderrahmane MIRA - Béjaia**  
**Commission des Ouvres Sociales**

**Procès verbal des Assemblées Générales des Travailleurs**  
**et Enseignants**

**Tenues le 21 Janvier 2019 à 13h 30 au Campus de Targua Ouzemour et le**  
**23 Janvier 2019 à 13h 30 au Campus d'Aboudaou**

Deux Assemblées Générales ont été organisées par la commission des œuvres sociales des travailleurs et enseignants au niveau des deux campus de l'université. Ces assemblées générales ont eu lieu le 21 Janvier 2019 à 13h 30 au Campus de Targua Ouzemour et le 23 Janvier 2019 à 13h 30 au Campus d'Aboudaou.

L'ordre du Jour des Assemblées Générales était :

- **Situation des Œuvres Sociales**
- **Bilan Moral de la Commission Septembre-Décembre 2018**
- **Adoption d'un programme d'action 2019.**
- **Divers.**

La première assemblées générale à eu lieu au Campus de targua Ouzemour :

-Le nombre de Travailleurs et Enseignants ayant assisté à cette assemblée est de Cent Onze (111). Voir la liste des présences jointe.

Les membres de la commission des œuvres Sociales présents à cette assemblée sont :

N°	Nom et Prénom	Qualité
1-	MEZIANI Bachir	Président
2-	DJALIL Laid	Vice-président
3-	BIBI Md Ouamer	Permanent
4-	OMAR Mawloud	Permanent
5-	MAHFOUDI Zina Kahina	Permanent
6-	OULD LARBI Mouhoub	Permanent
7-	MIHOUB Samir	Permanent
8-	GUENANA Walid	Suppléant

Les membres de la commission des œuvres Sociales absents à cette assemblée sont :

N°	Nom et Prénom	Qualité
1-	MAOUCHE Fouad	Permanent
2-	MERZOUG Ahmed	Permanent
3-	SAIDANI A/Hafid	Suppléant

La deuxième assemblée générale à eu lieu au Campus d'Aboudaou :

Le nombre de Travailleurs et Enseignants ayant assisté à cette assemblée est de Cent Cinquante Deux (152). Voir la liste des présences jointe.

Les membres de la commission des œuvres Sociales présents à cette assemblée sont :

N°	Nom et Prénom	Qualité
9-	MEZIANI Bachir	Président
10-	OMAR Mawloud	Permanent
11-	MAHFOUDI Zina Kahina	Permanent
12-	OULD LARBI Mouhoub	Permanent
13-	MIHOUB Samir	Permanent
14-	GUENANA Walid	Suppléant

Les membres de la commission des œuvres Sociales absents à cette assemblée sont :

N°	Nom et Prénom	Qualité	Observation
1	DJALIL Laid	Vice-président	<b>EXCUSE</b>
2	BIBI Md Ouamer	Permanent	
3	MAOUCHE Fouad	Permanent	
4	MERZOUG Ahmed	Permanent	
5	SAIDANI A/Hafid	Suppléant	

Après avoir souhaiter la Bienvenue venue aux présents dans les deux assemblées, le président de la Commission des Œuvres Sociales a exposé les points suivants :

**1- Situation des Œuvres Sociales :** Nous avons expliqué aux travailleurs et Enseignants présents l'ensemble du travail effectué par la COS depuis son installation jusqu'au jour de l'assemblée.

**2-Bilan Moral de la Commission Septembre-Décembre 2018 :** Nous avons exposé aux travailleurs et Enseignants le Bilan moral de la Commission depuis son installation. (Voir Copie de l'exposé fait en Power Point Joint au PV).

Après avoir exposé ces deux points, les interventions des travailleurs et enseignants ont été acerbes vis-à-vis de la commission. Le responsable de la structure de gestion, dans son intervention, avait expliqué que le service du contrôle et de gestion fait son travail convenablement. D'autres interventions ont été faites par les présidents des deux anciennes commissions des Œuvres sociales.

Des éclaircissements et des mises aux points ont été apportés par le président de la commission des œuvres sociales sur l'ensemble des questionnements, en particuliers des réponses ont été apporté au Responsable de la Structure de Gestion.

En réponse au courrier de la structure de gestion des œuvres sociales (Réf : 05/SGOS/UB/2019 du 13 Janvier 2019. Voir copie jointe), rappelant les dispositions réglementaires pour désigner un commissaire aux comptes dans un organisme publique, le Président de la commission des Œuvres sociales à demander aux présents, dans les deux assemblées, de se prononcer sur la désignation d'un Commissaire aux comptes.

Nous avons expliqué deux points :

1-Le commissaire aux comptes qui doit expertiser le travail de la commission doit être approuvé par l'assemblée générale des travailleurs et enseignants.

1-Le montant des honoraires exigé par le commissaire aux comptes pour effectuer l'expertise du travail de la commission doit être approuvé par l'assemblée générale des travailleurs et enseignants.

Après avoir donné le nom du commissaire aux compte désigné par la commission des œuvres sociales, en l'occurrence Monsieur DALI Nabil (Commissaire aux comptes agréé dans le siège est situé au niveau de l'Immeuble Djama, Route de l'Université, Béjaia, 06000), en expliquant que ce dernier doit faire le travail d'expertise sur dossier

Le vote sur les deux points, cités ci-dessus, est fait de la manière suivante :

-Question : Est-vous d'accord pour la désignation du Commissaire aux comptes cité pour expertiser les comptes des œuvres sociales pour un mandat de trois (03) années à partir du 01 Janvier 2018. ?

-Réponse :

Campus de Targua Ouzemour			
Nombre de Votants	Réponse par OUI	Réponse par Nom	Abstention
<b>111</b>	<b>67 (60,36%)</b>	<b>10(0,09%)</b>	<b>34 (30,63%)</b>

Campus Aboudaou			
Nombre de Votants	Réponse par OUI	Réponse par Nom	Abstention
<b>152</b>	<b>110 (72,36%)</b>	<b>02 (0,013%)</b>	<b>40 (26,31%)</b>

-Question 2 : Est-vous d'accord pour que ce commissaire aux comptes soit rémunéré pour l'expertise demandé à la somme de Cent Vingt Mille Dinars par année (120.000 D.A/Année) ?

-Réponse :

Campus de Targua Ouzemour			
Nombre de Votants	Réponse par OUI	Réponse par Nom	Abstention
<b>111</b>	<b>59 (53,15%)</b>	<b>10(0,09%)</b>	<b>42 (37,83%)</b>

Campus Aboudaou			
Nombre de Votants	Réponse par OUI	Réponse par Nom	Abstention
<b>152</b>	<b>116 (76,31%)</b>	<b>02 (0,013%)</b>	<b>34 (22,36%)</b>

En tenant compte de ces résultats, la commission des œuvres sociales fera les démarches nécessaires pour avoir la lettre d'acceptation de la mission et une convention sera signée avec ce commissaire au compte afin d'assurer la transparence totale.

### **3- Adoption d'un programme d'action 2019.**

L'avant projet du programme d'action 2019, de la commission des œuvres sociales des travailleurs et enseignants de l'UAMB, est exposé aux travailleurs pour l'enrichir avant de l'adopter. Les différents chapitres et articles composant ces chapitres sont lus et expliqués.

Dans les deux assemblées générales, plusieurs interventions ont été faites par les travailleurs et enseignants pour enrichir ou avoir des explications.

Sachant que le site des œuvres sociales, au niveau du site de l'Université est de nouveau fonctionnel, la commission des œuvres sociales a expliqué aux travailleurs et enseignants que cet avant projet de Programme d'action est accessible sur le site des œuvres sociales : [www.univ-bejaia.dz/COSUB](http://www.univ-bejaia.dz/COSUB) et une boîte Email: [œuvres-sociales@univ-bejaia.dz](mailto:œuvres-sociales@univ-bejaia.dz) est mise à la disposition des travailleurs et enseignants afin de soumettre leurs suggestions.

Durant ces deux AG, nous avons expliqué aux enseignants et travailleurs que les virements correspondants aux PV N°1 et PV N°2 seront faits dans les meilleurs délais en datant les états des virements et les chèques au 31.12.2018.

Les Assemblées Générales ont été clôturées à 16h30 dans les deux Campus.

#### **Ci-joint :**

- Liste de Présence des Assemblées Générales.
- Copie du Courrier de la Structure de Gestion précisant les lois régissant les commissaires aux comptes.

Commission des Œuvres Sociales  
Des Travailleurs et Enseignants  
De l'Université A. Mira de Béjaia  
Le Président  
MEZIANI Bachir

#### **Copie :**

- Structure de Gestion.
- Recteur de l'Université
- Site des Œuvres Sociales pour Information